

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois le douze avril à 18H00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (17) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia, RAFFALLI Muriel, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, PACO dos SANTOS Sandrine.

Absents (6) : SOULLARD Sylvie, CERANI Rachel, LIMONGI André, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (0) :

Objet – **Adoption du budget primitif principal 2023**

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 17	Séance du 12 Avril 2023	Convocation le 07 Avril 2023
---------------------------------	------------------------	--	-------------------------	------------------------------

Pour : 16 Contre : 00 Abstention : 01 (Vital GERONIMI)

Vu le CGTC et notamment ses articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à 2343-2,
Vu la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république et notamment ses articles 11 et 13,
Vu les délibérations du conseil municipal votant les comptes administratifs et approuvant les comptes de gestion.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal adopte le Budget primitif de la commune (Budget principal M14) pour l'exercice 2023 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	4 561 160,43 €	4 561 160,43 €
Investissement	3 355 557,57 €	3 355 557,57 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 12 avril 2023

**Le Maire
Yannick CASTELLI**

